

Les missions suivantes sont maintenues : la collecte des déchets ménagers (sous réserve de l'ouverture du centre de traitement des déchets), les interventions sur les réseaux de traitement des eaux usées,

le fonctionnement des stations d'épuration.

Les autres services rendus aux usagers tel que l'urbanisme (certificats administratifs et certificats techniques) seront rendus

par voie postale ou par courriel à [contact@costa-verde.fr](mailto:contact@costa-verde.fr).

*« La diminution du nombre de fonctionnaires en activité ralentit considérablement les missions exercées. Toute intervention à*

*caractère urgent et relevant des compétences de la communauté de communes doit être signalée par voie téléphonique et les moyens nécessaires seront mis en œuvre »,* indique Marc-Antoine Nicolai.

Le président de l'intercommunalité *« demande à la population d'être compréhensive »* afin d'accepter cette limitation d'activité et de ne pas alourdir les missions des services par des demandes non essentielles. Il fait appel au civisme de chacun : *« En cette période difficile, il est demandé à tous les habitants de respecter strictement les consignes données par le gouvernement, notamment de rester chez soi. Protégez-vous, protégez les autres. Nous sortirons grandis de cette épreuve. »*

**J.P.**



**La station d'épuration des villages de Cervioni et Valle di Campuloru a été mise aux normes.**

Vous pouvez joindre, Marc Nicolai, directeur général des services au 06 07 44 10 80; Eric Marchetti, responsable environnement, au 06 20 58 17 74; le service administratif de la communauté de communes de Costa-Verde au 04 95 38 47 39 (de 8 heures à 12 h 30 du lundi au vendredi).